



Réunion de quartier: Cités-Jardins & Archiducs / Wijkvergadering: Tuinwijken
& Aartshertogen
27.06.2024

Les questions écrites et réponses apportées, reprises ci-dessous, ne sont pas traduites. / *De schriftelijke vragen en antwoorden hieronder zijn niet vertaald.*

Environnement [Michel De Boever]

Après plusieurs années de tranquillité, les bateaux à moteur sont de retour sur l'étang le dimanche après-midi. Cela fait beaucoup plus de bruits qu'une tondeuse à gazon qui elle est interdite le dimanche. De plus, cela fait paniquer les cygnes et les canards. Cela est-il normal ? Faut-il appeler la police pour constater.

D'après ce que vous avez dit lors de la réunion de quartier, la présence de petits bateaux sur l'étang n'a été que de courte durée. C'est Bruxelles Environnement qui gère l'étang des Pêcheries. Nous vous conseillons d'appeler la police si la situation venait à se reproduire.

Information-Communication [Nadien Clerebaut]

J'habite au 138 bvd du Souverain et je ne reçois jamais le 1170 pourtant utile pour les Boitsfortois ! À côté, le n°140 est sur Auderghem et ils le reçoivent... La distribution n'est peut-être pas au courant ou elle n'a pas suffisamment d'exemplaires... J'habite depuis 6 ans dans ce building (+35 ans à Boitsfort) et aime être au courant de ce qui se passe dans ma commune !!! Il n'y a pas toujours d'exemplaires à la Maison communale et je n'y passe pas souvent. Solution????

Ce n'est pas la première fois que ce problème nous est signalé. Nous l'avons relayé à la société avec laquelle nous travaillons pour la distribution. Il s'agit d'une asbl reconnue et agréée comme Entreprise de travail adapté, par la COCOF. Nous allons une fois de plus leur rappeler de distribuer le 1170 dans les logements situés à la frontière d'Auderghem et d'Ixelles. Si vous ne le recevez pas, sachez que vous pouvez le lire en version digitale : [Journal communal - 1170 — Watermael-Boitsfort](#). Nous sommes bien conscients qu'une lecture en version papier est plus agréable. Si vous êtes de passage à la Maison communale, des exemples sont disponibles (sauf rupture de stock) dans les présentoirs du couloir.



Mobilité [Michel Van der Meerschen]

Je ne suis pas satisfait des réponses apportées à mes questions écrites en 2023.

1. les potelets rue des Oxalis : actuellement les 3 potelets sont à terre sans intervention de la Commune, vous voulez éviter des accidents plus graves, lesquels ?

La situation est entre-temps en ordre : les paveurs ont remplacé les potelets le 21 mai 2024.



2. zone résidentielle 20km/h : Voulez-vous citer les références du Code de la Route concernant les dimensions des emplacements de stationnement, il y a quelques années, la Commune a établi une zone 30 avec un marquage au sol des zones de stationnement dans certaines rues avec l'approbation des services des pompiers, la grande majorité des rues sont occupées par des voitures en stationnement, actuellement la Commune a établi des emplacements de parking pour handicapés d'une largeur hors tout de 2m10 et pas 2m50, la suppression des trottoirs est inenvisageable car ils sont classés comme ensemble historique.

Selon le code de la route, une rue résidentielle (20km/h) a des contraintes : les parkings doivent être marqués avec des lignes blanches, chaque emplacement faisant l'objet d'un rectangle marqué au sol ; les services d'urgence doivent pouvoir avoir une largeur de 4m pour passer. Répondre à toutes ces contraintes est difficilement conciliable dans les rues étroites du Logis-Floréal ; cela manquerait de flexibilité. Mais une évolution pourrait être possible à moyen-long terme : toutes ces petites rues du Logis-Floréal pourraient être sans trottoir et devenir ainsi un espace partagé avec une circulation apaisée. Pour ce faire, un permis d'urbanisme avec un plan de mobilité bien défini devrait être introduit et il faudra convaincre la Direction du Patrimoine Culturel. Ces dispositifs pourraient faire l'objet d'une modification du Plan de Gestion Patrimonial du Logis-Floréal

La taille idéale d'un emplacement de stationnement voiture est de 2,5m sur 5m ; mais vous avez raison, ils peuvent avoir une largeur de 2m.



Réunion de quartier: Cités-Jardins & Archiducs / Wijkvergadering: Tuinwijken
& Aartshertogen
27.06.2024

Mobilité [Christine Henin]

Rue des Ellebores 46. Rue en travaux. Inquiétude quant à la fin des travaux car beaucoup de voitures venaient garer la journée et plus de place pour nous. Y-a-t-il possibilité d'un stationnement zone bleue pour la réouverture de la rue ? Merci.

Le Collège en sa séance du 26 février 2024 a décidé d'étendre trois zones (n° 1, 3 et 13) suite à la demande de nombreux habitants qui se plaignaient de l'augmentation du stationnement de voitures ventouses, extérieures à leur quartier. Il est clair que plus les zones seront étendues, plus les zones hors zones bleues vont souffrir du stationnement de véhicules extérieurs à leur quartier. C'est l'effet dominos. Pour résoudre ce problème, l'unique solution serait de mettre toute la commune en zone bleue. Nous pensons le faire petit à petit.

La mise en œuvre du nouvel égouttage dans la rue des Ellébores est chose faite. Le pavage va commencer. Il y a une possibilité d'un stationnement en zone bleue dans votre rue mais ce n'est pas à l'ordre du jour actuellement.

Mobilité [Charlotte Louveaux]

J'envisage d'acheter un vélo électrique mais je n'ai pas de garage. Serait-il possible d'installer un boxe à vélos sur la place du Logis, voire place du Tarin ou rue du Bruant? Ou toute autre solution qui puisse agréer toutes les parties concernées y compris les monuments et sites (accord avec la SISF pour la mise à disposition collective d'un garage ?...). Merci d'avance pour votre réponse!

Oui, c'est envisageable. Pour que cela puisse se réaliser, nous devons faire une demande de permis d'urbanisme pour l'implanter. Par contre, la mise à disposition collective d'un garage est une très bonne idée ; sa gestion pourrait être prise en charge par Cycloparking (<https://cycloparking.brussels/fr/>) en accord avec la SISF Logis-Floréal.

Prévention Sécurité [Michel De Boever]

Cela fait près de 6 mois qu'une moto dégradée stationne aux emplacements vélos avec un cadenas et sans plaque à hauteur du 88 Héronnière. À quelques mètres de là, c'est une voiture abandonnée sans plaque arrière mais avec une plaque avant côté rue qui est abandonnée, pneus crevés.

Merci pour votre signalement. Nous allons avertir la police pour qu'elle fasse les démarches nécessaires. Il est toutefois bien de rappeler que d'après le Règlement général de Police, un véhicule peut stationner sur la chaussée pour une longue durée (et ce hors zone bleue) tant que ce n'est pas une épave et que le tonnage du véhicule ne dépasse pas certains seuils. Il semblerait que selon votre description, les véhicules concernés pourraient être assimilés à des épaves.



Réunion de quartier: Cités-Jardins & Archiducs / Wijkvergadering: Tuinwijken
& Aartshertogen
27.06.2024

Prévention Sécurité [Charlotte Louveaux]

Concerne Jeunesse et Prévention! Je vis depuis 10 ans sur une magnifique place herbeuse, place du Logis; de nombreux enfants et ados du quartier s'y ébattent pendant leurs temps libres, apportant de l'énergie et de la vie ; j'ai de la sympathie et de bons contacts avec eux. Mais depuis environ un an, des difficultés surgissent de temps à autre : certains ados ont des comportements dérangeants (ex: jouer au ballon dans une rue calme à 6 ans, pas de problème; à 15 ans, la force envoie le ballon dans les façades, les voitures...) voire irrespectueux (insultes, crachats, hurlements délibérés) ; du vandalisme a aussi eu lieu (bris de vitre et de porte) ; l'effet de groupe n'aide pas.

Jusqu'à présent je maintiens le contact vaillamment que vaillamment, tâchant de communiquer l'importance d'une certaine courtoisie dans l'espace public. L'un de mes voisins qui travaillait fenêtre ouverte leur a un jour rudement intimé d'écouter quand on leur parle poliment. J'ai constaté que la parole masculine a parfois plus d'effet pour recadrer certains jeunes. Ma demande (pour laquelle je suis disposée ainsi que plusieurs voisins à pétitionner) est que la commune envoie un éducateur de rue de temps en temps, aux moments où les problèmes se posent c'est-à-dire après l'école (entre 17h et 20h) et pendant les congés. Merci!

Merci pour votre signalement. Nous comprenons vos préoccupations parce que la sécurité des habitants est une priorité pour nous. C'est pourquoi des gardiens de la paix circulent inlassablement dans la commune, tout comme les patrouilles de police. Nous allons leur demander de passer plus souvent place du Logis au moment où les jeunes sont dehors et jouent ensemble.

Propreté publique [Michel De Boever]

Cela fait des années qu'à hauteur du 90 Héronnière l'avaloir se bouche régulièrement, laissant par fortes pluies une flaque de plusieurs mètres. Le déboucher ne sert à rien sur le long terme.

Merci pour votre signalement. Nous allons demander au service Propreté publique en charge de déboucher les avaloirs de passer plus régulièrement à cet endroit, et ce en raison de la forte présence de végétation qui est fort probablement la cause de ce problème.

Sport [Ioakeim Drosos]

Cela fait maintenant 4 ans que la cafétéria (commerce) de la piscine Calypso 2000 ne fonctionne pas. Les parents n'ont donc pas la possibilité de suivre l'entraînement de leurs enfants et de comprendre leurs progrès (car c'est le seul endroit d'où quelqu'un peut observer les gens nager). De plus, cet été la piscine ne mettra pas à disposition son jardin pour bronzer (la partie extérieure de la piscine). Le temps se réchauffe et les communes devraient apporter des solutions aux familles et aux personnes âgées pour qu'elles trouvent un peu de réconfort. Serait-il possible d'enquêter sur les problèmes qui empêchent le jardin de la piscine de fonctionner cette année et d'essayer de trouver une solution ? merci.



Réunion de quartier: Cités-Jardins & Archiducs / Wijkvergadering: Tuinwijken
& Aartshertogen
27.06.2024

La cafétéria n'est fermée que depuis un peu plus d'un an suite à la faillite de son exploitant. La cafeteria du Calypso et la buvette sous les tribunes sont louées par la société AB INBEV qui les sous-loue à deux exploitants. Depuis la faillite de l'exploitant de la cafeteria, AB INBEV est tenu de trouver un nouvel exploitant. Il a lancé plusieurs appels à candidatures. Des candidats se sont proposés mais aucun accord n'a abouti pour le moment. De son côté, la commune montre une très grande ouverture : elle est prête à baisser le loyer pour que cet endroit soit ouvert et accessible. La Commune a également demandé à AB INBEV la possibilité de prévoir une espace avec vue sur la piscine, avec quelques tables et chaises. Ceci lui a été refusé. Dans le droit du bail, quand le bien est loué (dans ce cas, il est donc loué à AB INBEV), le propriétaire ne peut pas y rentrer sans l'accord du locataire. Ce contrat peut être rompu tous les 5 ans, et la prochaine échéance est prévue début 2025. Au niveau de l'asbl Parc Sportif, l'idée est de rompre ce contrat avec AB INBEV pour relancer un projet avec un horeca, sauf si une autre solution voit le jour. Mais par contre, il faut s'assurer que la rupture avec la cafétéria n'impacte pas la buvette sous les tribunes (également louée à AB INBEV).

Le solarium est bien ouvert comme les autres étés. Cette année, la météo n'aide pas à en profiter mais nous n'avons pas de prise sur la météo.

Urbanisme [Thérèse Halflants]

Projet Archiducs Nord : Peut-on espérer encore avoir un prolongement du délai, ce petit bois est magnifique, petit poumon vert au sein du square Archiducs où le trafic devient très dense. Pouvez-vous clarifier les points suivants :

- Causes retard de ce projet : l'aspect juridique et l'aspect budget, autres ...
- Nouvelle projection de la date de mise en œuvre. Merci.

Concernant le timing de la mise en œuvre, nous ne sommes pas en mesure de vous répondre précisément. Nous espérons le plus rapidement possible. Il y a toujours un recours pendant sur le permis d'urbanisme. La SRLB qui participe au projet avec la Commune, ne souhaite pas s'engager et lancer le chantier avant que le recours soit terminé.

L'urgence de ce projet est réelle. Le projet Archiducs Nord répond à des demandes de logement bien précis : outre 13 logements moyens (pour de personnes ayant un revenu supérieur au plafond d'accès aux logements sociaux), nous trouverons également :

- un habitat intergénérationnel (8 unités pour les seniors et 4 kots étudiants) avec un partage des espaces communs, à l'instar du projet Abbeyfield déjà présent sur la commune ;
- un habitat inclusif solidaire pour 15 personnes à déficience mentale modérée et leurs deux accompagnants. Le bâtiment permettra une autonomie à chacun des résidents.

Dans l'habitat inclusif solidaire, les bénéficiaires ne sont plus si jeunes et leurs parents vieillissant sont inquiets quant à l'avenir de leur enfant une fois qu'ils ne seront plus là.